

Strasbourg, le 7 novembre 2025

AP/CAT(2025)05
Or. anglais

Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

84^e réunion conjointe du Comité des correspondants
permanents et des Directeurs des centres spécialisés

Rapport de réunion

6-7 novembre 2025

Bureau du Conseil de l'Europe, Paris

*Document établi par le secrétariat
de l'Accord EUR-OPA sur les risques majeurs*

Ce document ne sera pas distribué en réunion. Veuillez vous munir de cet exemplaire.

Allocution de bienvenue

M. Zyman souhaite la bienvenue aux participant·es à la 84^e réunion conjointe de l'Accord. Sont présents les correspondant·es permanents (CP) d'Azerbaïdjan, de Chypre, de Croatie, de Grèce, de Malte, du Portugal, de la République slovaque, de Saint-Marin et de Serbie. Les représentant·es du Luxembourg participeront à la séance du matin de la deuxième journée de la réunion. Les CP de Macédoine du Nord, de Monaco et de Roumanie ont présenté des excuses pour leur absence.

M. Zyman souhaite la bienvenue aux CP, aux directeurs et directrices des centres spécialisés, aux observateurs et observatrices ainsi qu'aux expert·es et invite toutes les personnes à se présenter succinctement. Il résume ensuite brièvement les objectifs de l'Accord. Mme Reynolds (CP, République slovaque et présidente du bureau du CCP) souhaite également la bienvenue aux participant·es.

1. Adoption du projet d'ordre du jour [AP/CAT\(2025\)OJ04](#)

Le projet d'ordre du jour est adopté sans modifications.

2. Déclaration du Secrétaire exécutif d'EUR-OPA

M. Zyman rappelle les activités récentes du Conseil de l'Europe :

- Le 14 mai 2025, le Comité des Ministres (CM) du Conseil de l'Europe a adopté une nouvelle Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal. Il s'agit du premier instrument international juridiquement contraignant traitant de la criminalité environnementale et couvrant un large éventail d'actes criminels. La Convention donne corps à la Déclaration de Reykjavík adoptée par les chef·fes d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe en mai 2023, qui souligne la nécessité de « ...lutter contre l'impact de la triple crise planétaire engendrée par la pollution, le changement climatique et la perte de biodiversité, sur les droits de l'homme (...) et l'État de droit. »
- M. Zyman a participé à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, organisée par l'UNDRR du 4 au 6 juin 2025 à Genève, sous le thème « Chaque jour compte, agissons dès aujourd'hui pour la résilience ». La plateforme a rassemblé plus de 3 000 participant·es de 164 pays, ainsi qu'un nombre important de participant·es en ligne. Elle s'est appuyée sur les conclusions des dernières réunions régionales en date de l'UNDRR, telles que la Plateforme européenne qui s'est tenue à Budva en novembre 2024 au Monténégro. Lors de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes organisée à Genève, Mme Karma, directrice du Centre européen sur les feux de forêt (ECFF, Athènes), a présenté le sujet suivant : « L'inclusion du handicap dans le renforcement de la résilience face aux catastrophes ».
- M. Zyman a participé à la réunion du Pôle mondial de gestion des incendies, organisée par la FAO du 10 au 12 juin 2025 à Rome. La réunion s'est concentrée sur la création de partenariats et sur l'harmonisation des stratégies nationales, régionales et mondiales, depuis la planification et la gestion jusqu'à la mise en œuvre concrète des stratégies sur le terrain. Elle a été suivie les 7 et 8 octobre par une réunion sur l'interopérabilité internationale, organisée par le Pôle mondial de gestion des incendies à Fribourg, en Allemagne.

- Les 14 et 15 octobre 2025, M. Zyman a participé au troisième atelier sur « l'Évaluation sismique et la rénovation des ouvrages en maçonnerie dans les structures préservées », organisé par le Centre d'innovation pour la sécurité (SIC) à Belgrade en collaboration avec les centres spécialisés d'Athènes et de Skopje.
- Lors de sa 134^e session tenue le 14 mai 2025 à Luxembourg, le CM a vivement encouragé les États membres à mettre en œuvre sa Recommandation [CM/Rec\(2022\)20](#) sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement, et a chargé ses Délégués d'avancer aussi vite que possible dans leur examen d'un éventuel instrument contraignant ou non contraignant dans ce domaine.
- M. Zyman rappelle que l'Accord connaît des difficultés financières persistantes qui sont dues au non-paiement des contributions par certains États parties. Le CM examine actuellement le budget 2026, en vue de son adoption par les Délégués lors de leur réunion budgétaire du 18 au 20 novembre 2025.
- La prochaine session ministérielle d'EUR-OPA se tiendra à Saint-Marin en mars/au printemps 2027 afin de coïncider avec le 40^e anniversaire de l'Accord. À cette occasion, le prochain plan à moyen terme de l'Accord sera discuté et présenté pour adoption.
- Mme Reynolds, présidente du bureau du CCP, suggère de mettre davantage l'accent sur la visibilité d'EUR-OPA et sur le renforcement des synergies avec d'autres partenaires et organisations. M. Zyman souligne la nécessité de continuer à travailler en réseau avec les organisations internationales et les autres États membres de l'Accord. [Lien vers le texte intégral de la déclaration](#) (en anglais)

3. Réunions statutaires

Les CP adoptent les rapports des dernières réunions statutaires :

- les rapports des réunions du bureau du Comité des correspondants permanents du 20 février 2025 ([AP/CAT\(2025\)01](#)) et du 16 septembre 2025 ([AP/CAT\(2025\)03](#)) ;
- le rapport sur la 83^e réunion du Comité des correspondants permanents du 20 mai 2025 ([AP/CAT\(2025\)02](#)).

4. Programme d'activités 2025 et situation budgétaire d'EUR-OPA [AP/CAT\(2021\)11](#)

Le projet de budget 2026 est en attente d'adoption par le CM vers la fin du mois de novembre 2025.

5. Présentation des activités de l'Union pour la Méditerranée (UpM) liées à la protection civile et discussion autour d'une possible collaboration entre l'UpM et EUR-OPA

M. Valentin Forand, expert en protection civile et en gestion des risques de catastrophes, présente les priorités et les domaines de travail stratégiques de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Composée de 43 États membres, dont les 27 États membres de l'Union européenne et 16 autres États principalement situés autour de la mer Méditerranée, l'UpM se focalise sur la stabilité et la résilience, le développement humain, le développement durable et la transition verte, ainsi que sur le développement social et économique.

M. Forand décrit les priorités du Plan d'action 2030 de l'UpM sur la protection civile et la gestion des risques de catastrophes, qui vise à soutenir et à faciliter la coopération entre les États membres de l'UpM en vue de renforcer les systèmes de prévention, de préparation, d'intervention et de relèvement. D'ici à 2030, le Plan d'action entend soutenir la mise en place d'un cadre méditerranéen opérationnel de protection civile (MFCP) pour faciliter l'alignement des cadres et des procédures à l'échelle nationale/régionale/sous-régionale liés à la protection civile dans les États membres de l'UpM, afin de favoriser une action efficace « sur le terrain » en lien, en interface et en complémentarité avec le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU) et ses projets régionaux.

En outre, la plateforme de dialogue régional de l'UpM servira d'espace de coopération et d'échange technique, aidant les États membres à recenser leurs priorités communes, favorisera la complémentarité avec le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPUC) et les projets régionaux, et permettra de mobiliser l'expertise et des ressources par l'intermédiaire de partenariats avec les institutions, les donateurs, le monde universitaire et le secteur privé.

M. Zyman exprime son intérêt à renforcer la coopération entre l'UpM et les structures existantes du Conseil de l'Europe.

M. Micallef note des similitudes dans les buts et les objectifs (par exemple, en ce qui concerne la prévention, la préparation et l'intervention) et propose que des activités conjointes soient prévues à l'avenir. En outre, l'expertise large des centres scientifiques fournit une base pour la mise en réseau et la coopération internationale sur plusieurs sujets liés aux catastrophes naturelles et technologiques. M. Zyman espère renforcer la coopération sur les questions communes à l'Accord et à l'UpM. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

6. Possibilité d'une synergie accrue entre l'Accord EUR-OPA et l'UNESCO

M. Denis Chang Seng, spécialiste de programme à l'UNESCO et responsable de l'équipe spéciale sur la gestion des catastrophes et la préparation aux catastrophes, présente les activités du Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l'océan, géré par le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (GIC/NEAMTWS), en mettant l'accent sur les systèmes d'alerte rapide et les risques de tsunamis. La Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO est responsable de l'accréditation des systèmes mondiaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation.

Le Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l'océan a deux objectifs, le premier étant de « ...développer les capacités des systèmes d'alerte à avertir clairement et rapidement [en moins de 10 minutes] (...) lorsqu'un tsunami survient ». Le deuxième objectif est de faire en sorte que 100 % des communautés à risque soient préparées et résilientes aux tsunamis

d'ici à 2030 grâce à des programmes visant à renforcer la résilience, tels que le programme de certification Tsunami Ready de la COI, qui repose sur des données scientifiques. Les activités du programme impliquent une collaboration étroite avec les agences nationales de protection civile, par exemple pour améliorer la détection de tsunamis grâce à l'installation de capteurs en eau profonde, pour partager les données et pour tester les technologies en la matière. L'exercice de préparation au tsunami NEAMWave26 sera organisé conjointement avec l'UpM du 3 au 26 mars 2026. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

7. Élection des organes subordonnés au sein du Comité des correspondants permanents [AP/CAT\(2022\)08rev](#)

La composition des organes subordonnés actuels reste inchangée.

8. Rapport sur les activités des centres spécialisés en 2025 et propositions pour 2026

Les directeurs et directrices des centres spécialisés présentent les résultats des projets de 2025 et des propositions pour 2026.

Centre d'innovation pour la sécurité (SIC), Serbie

M. Stojanovic présente les activités du SIC en 2025. Parmi elles figure la participation conjointe du SIC avec d'autres centres partenaires de l'Accord à plusieurs événements, tels que le Forum euro-méditerranéen sur la gouvernance des risques de catastrophes organisé par le CEMEC en mai, à Saint-Marin. Le SIC a également mené à bien un projet international sur « Le comportement sismique des types caractéristiques d'églises byzantines dans la région des Balkans », en collaboration avec les centres scientifiques de Grèce et de Macédoine du Nord.

En 2026, le SIC prévoit de conduire une étude d'évaluation nationale des risques du Monastère de Žiča à Belgrade, datant du XIII^e siècle, en collaboration avec la Faculté des études de sécurité et d'autres partenaires. Le logiciel d'évaluation des risques du SIC a été mis à la disposition du public dans le cadre du lancement d'un nouveau site web bilingue. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen sur la vulnérabilité des systèmes et réseaux industriels (ECILS), Macédoine du Nord

Mme Apostolska, nouvellement nommée directrice, présente les réalisations de l'ECILS en 2025. En plus de collaborer avec les centres de Grèce et de Serbie au projet sur « Le comportement sismique des types caractéristiques d'églises byzantines dans la région des Balkans », l'ECILS a participé à la table ronde organisée par le SIC les 14 et 15 octobre à Belgrade.

L'ECILS contribue à créer une société résiliente et à réduire les risques de catastrophes (RRC) en Macédoine du Nord, grâce à l'éducation, à la recherche continue et à des activités de formation et de sensibilisation. Pour ce faire, le centre s'appuie sur diverses plateformes et projets, tels que le projet « Renforcement intégratif de la sensibilisation aux risques sismiques » (Integrative Strengthening of Seismic Risk Awareness, ISRA) et la plateforme

d'évaluation rapide des besoins et de planification en matière de risques multiples (Rapid Multi-Risk Needs Evaluation and Planning Platform, EMERGE). Ces plateformes seront ouvertes à la collaboration des centres spécialisés en 2026. L'ECILS poursuivra son travail avec les jeunes grâce à son projet IZIIS qui sensibilise à la RRC par l'intermédiaire d'ateliers éducatifs interactifs pour les enfants et les adolescents. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen sur les risques urbains (CERU), Portugal

Mme Ferreira présente les activités principales du CERU en 2025 organisées dans le cadre du programme de la Municipalité de Lisbonne intitulé « Résilience sismique pour le secteur hôtelier ». Dans le cadre de cette initiative, le CERU a effectué de nombreuses visites techniques dans des hôtels pour discuter de stratégies pratiques et efficaces visant à accroître la résilience aux tremblements de terre et aux tsunamis dans le secteur de l'hôtellerie. Ces activités ont été menées en collaboration avec la Municipalité de Lisbonne, la brigade de pompiers de Lisbonne et l'Instituto Superior Técnico, dans le but d'évaluer les vulnérabilités structurelles et non structurelles. Pour assurer le suivi, le CERU a produit une série de recommandations et de stratégies visant à améliorer la résilience aux tremblements de terre et aux tsunamis, compilées dans un manuel intitulé « Gestão do risco sísmico e de tsunami no setor hoteleiro – Recomendações » (Gestion du risque sismique et de tsunami dans le secteur de l'hôtellerie). Le 24 octobre 2025, la ville de Loulé a été reconnue par l'UNESCO comme étant « Tsunami Ready » (c.-à-d. prête à faire face à un tsunami), une distinction à laquelle le CERU a contribué en élaborant des ressources pédagogiques pour former les maîtres-nageurs sauveteurs aux mesures à prendre avant, pendant et après un tsunami, et en fournissant des recommandations concernant les bateaux et la sécurité maritime dans le port de plaisance.

En 2026, le CERU mènera un projet intitulé « Youth4Resilience : mapping risks, shaping futures » (La jeunesse pour la résilience : cartographier les risques et façonner l'avenir), qui vise à donner des moyens d'action aux jeunes, aux enseignant·es et aux communautés locales en les sensibilisant et en renforçant leurs capacités à comprendre, à cartographier et à réduire les risques de catastrophes. Mme Ferreira invite d'autres centres spécialisés à s'associer au CERU dans le cadre de ce projet. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen pour la sensibilisation aux catastrophes (BeSafeNet), Chypre

M. Christou présente les activités de BeSafeNet en 2025. L'Olympiade en ligne, consacrée aux catastrophes naturelles et technologiques, a été organisée en mars à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire de toute l'Europe. Plus de 350 écoles secondaires dans 11 pays ont participé à l'Olympiade, ce qui représente une hausse de la participation de 150 % par rapport à 2024. La cérémonie de remise des prix de l'Olympiade aura lieu en 2026 à Strasbourg. Cet événement est d'autant plus important que les risques naturels et technologiques sont généralement absents des programmes scolaires de la plupart des établissements secondaires en Europe. BeSafeNet, par l'intermédiaire de son site web, a une portée suffisamment large pour répondre à ce besoin éducatif dans les écoles européennes.

BeSafeNet a collaboré avec l'ICoD, le centre de Malte, pour actualiser le contenu relatif à la sécheresse et à la désertification sur son site web. En 2026, BeSafeNet prévoit de collaborer avec l'ECPFE (Grèce) sur la prise en compte des personnes handicapées et de leurs accompagnant·es en cas de tremblement de terre. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen sur les feux de forêt (ECFF), Grèce

Mme Karma présente les activités de l'ECFF en 2025. Le programme Resilience4all, débuté en 2024 et axé sur la sensibilisation aux risques de catastrophes, s'est poursuivi en 2025 en mettant l'accent sur les personnes handicapées. Dans le cadre de l'exercice Hephaestus II 2025, plusieurs parties prenantes ont été associées autour de scénarios possibles de tremblement de terre et d'incendie et des personnes handicapées ont pris part aux exercices d'évacuation. L'ECFF a également participé à une session de présentations brèves (Ignite Stage) consacrée à « L'inclusion du handicap dans le renforcement de la résilience face aux catastrophes ». Mme Karma fait ensuite part de la publication d'un article de l'ECFF sur la Plateforme européenne d'adaptation au changement climatique. L'article aborde la problématique de la préparation aux risques liés au climat et cite l'exemple de l'exercice d'évacuation « Leaving no one behind: inclusive climate resilience in Greece » (La résilience climatique inclusive en Grèce : pour toutes et tous, sans exception).

En 2026, les activités de l'ECFF mettront l'accent sur la préparation aux catastrophes à travers le déploiement d'outils et de méthodes pratiques, ainsi que sur la participation des citoyens et des citoyennes à la construction d'une résilience inclusive aux catastrophes. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen pour la prévention et la prévision des tremblements de terre (ECPFE), Grèce

Mme Pelli fait un résumé des activités menées par l'ECPFE en 2025. L'ECPFE a coordonné la phase II du projet sur « Le Comportement sismique des types caractéristiques d'églises byzantines dans la région des Balkans », en collaboration avec les centres spécialisés de Macédoine du Nord et de Serbie. Ce travail a abouti à un atelier qui s'est tenu à Belgrade les 14 et 15 octobre. Le compte rendu de l'atelier sera publié en novembre 2025.

En 2026, l'ECPFE mettra à jour le site web BeSafeNet en y intégrant des informations sur la manière dont les personnes handicapées et leurs accompagnant·es doivent réagir en cas de tremblement de terre. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen pour la réhabilitation des bâtiments (ECBR), Roumanie

M. Georgescu présente les activités de l'ECBR en 2025, notamment le projet DIGIRISX qui se concentre sur la création de contenu numérique pour la réduction des risques de catastrophes dans les zones sismiques de Roumanie, et leur diffusion sur divers réseaux sociaux. Cela a été atteint grâce à l'organisation de deux webinaires qui ont rassemblé de nombreuses parties prenantes, y compris des partenaires de l'Université de Roumanie. Les parties prenantes ont notamment discuté de l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction des risques sismiques et des mesures à prendre avant, pendant et après un tremblement de terre.

En 2026, les activités de l'ECBR se focaliseront sur la prévention et la préparation centrées sur les citoyen·nes face aux risques naturels liés au changement climatique. L'ECBR prévoit également d'organiser un exercice d'évacuation en cas de tremblement de terre à l'Université USAMV. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre européen pour la médecine de catastrophe (CEMEC), Saint-Marin

M. Mugavero donne un aperçu général des activités du CEMEC en 2025, qui ont porté sur la formation et l'éducation en matière de gestion des risques et des urgences, de médecine de

catastrophe et de renforcement de la résilience. Les activités de formation ont été menées en partenariat avec le Centre d'études de sécurité de l'Université de la République de Saint-Marin, l'Université de Rome et l'Observatoire sur la sécurité et la défense CBRNe (OSDIFE) en Italie. Le CEMEC a également participé au lancement de la European Disaster Alliance en collaboration avec le Conseil européen de la médecine de catastrophe et d'autres partenaires internationaux. En outre, le CEMEC a de nouveau organisé le Forum euro-méditerranéen pour la gouvernance des risques de catastrophes, la préparation en matière de santé et le renforcement du travail en réseau (EUROMED PROTECT-NET). Plusieurs directeurs et directrices de centres spécialisés ont participé au forum. Le CEMEC poursuivra ces activités et ces collaborations multipartites en 2026. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre spécialisé pour les risques technologiques (SCenT), République slovaque
En 2025, Mme Halúzová a mis en œuvre le projet « Beyond 7 Dangers » (Au-delà des sept dangers) qui vise à sensibiliser et à optimiser la préparation aux nouvelles menaces au sein de différents groupes générationnels par l'intermédiaire de festivals familiaux, dont « Beyond 7 Mountains » (Au-delà des sept montagnes). Ce dernier, qui attire plus de 20 000 personnes, se déroule sur plusieurs sites pendant sept jours consécutifs et propose des spectacles de marionnettes, des lectures de contes, des activités sportives et des jeux-questionnaires, ainsi que des animations sur des sujets éducatifs comme la cybersécurité. En 2026, les activités se poursuivront, avec l'introduction d'un volet de sensibilisation à l'environnement. SCenT cherche également à étendre sa coopération avec d'autres parties prenantes telles que les ONG.

M. Micallef suggère que SCenT envisage de consacrer l'un de ses stands à EUR-OPA et ainsi d'accroître la visibilité de l'Accord en partageant des informations et du matériel promotionnel sur BeSafeNet et d'autres sujets pertinents. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre euro-méditerranéen pour l'évaluation et la prévention du risque sismique (CEPRIS), Maroc

M. Jabour présente les résultats des activités de 2025 sur l'atténuation du risque de tsunami organisées par le CEPRIS. Les activités visaient à fortifier les villes situées le long de la côte marocaine contre les tsunamis. Le CEPRIS a mené un exercice d'alerte tsunami visant à évaluer l'impact potentiel d'un tsunami sur le littoral, la puissance des vagues ainsi que les délais d'impact, afin de renforcer la préparation à ce type d'événement. Cet exercice devrait permettre aux autorités et aux communautés marocaines de réagir en temps utile et de mettre en place des mesures d'urgence efficaces. M. Jabour cite en exemple le port de pêche de la ville de Larache, la pêche étant la principale activité de Larache avec le tourisme. En périphérie de Larache se trouve une zone inondable et des abris ont été définis en fonction de la vulnérabilité des zones, calculée sur la base de la topographie de la ville. Ce projet d'alerte tsunami se poursuivra en 2026. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre Européen sur les risques géodynamiques liés aux grands barrages (GHHD), Géorgie

M. Varamashvili présente le projet mené en 2025 par le GHHD intitulé « Machine learning and landslide hazard maps of Georgia » (Apprentissage automatique et cartes des risques de glissement de terrain en Géorgie). Il explique en détail comment les techniques d'apprentissage automatique peuvent être utilisées pour élaborer une carte statique des

risques de glissements de terrain. La Géorgie est un pays montagneux qui présente une forte probabilité d'activité géologique importante en raison d'une combinaison de différents facteurs. En 2025, les glissements de terrain se sont intensifiés dans les municipalités de Khemagala et Gverki dans la région de Kharagauli. En raison du caractère dynamique des précipitations, le GHHD a cherché à développer un modèle de prévision des glissements de terrain en Géorgie, en combinant la carte nationale statique de susceptibilité aux glissements de terrain avec des données de précipitations.

Le GHHD a également testé des systèmes d'alerte rapide équipés de capteurs multifonctions destinés à la surveillance des mouvements de masse. Les tests ont été jugés concluants.

[Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre euro-méditerranéen sur la dynamique côtière insulaire (ICoD), Malte

M. Mamo présente les activités menées par l'ICoD en 2025 qui se sont focalisées sur les risques et les effets des changements environnementaux dans le bassin méditerranéen. L'ICoD a collaboré avec des agriculteurs et des agricultrices afin de trouver des solutions concrètes à leurs problématiques. Pour ce faire, le centre s'appuie sur des études de terrain dans des domaines tels que la surveillance hybride associée aux réseaux sociaux, les défis de l'agriculture côtière, ou encore la compréhension des sols. L'ICoD vise à redécouvrir les pratiques traditionnelles de gestion de l'eau qui favorisent la résilience face aux pénuries plutôt que l'abondance. Une part importante du travail de l'ICoD consiste à faire le lien entre les agriculteurs et les agricultrices, d'un côté, et les décideurs et les décideuses politiques, de l'autre.

En ce qui concerne la surveillance des sols, les données ainsi collectées offrent des informations précieuses sur les risques de sécheresse et d'inondation et peuvent servir à prévoir les inondations. Selon ce que révèlent les sols, les agriculteurs et les agricultrices adaptent leurs pratiques et modifient leurs méthodes. Bien qu'il s'agisse de petits exploitant-es agricoles, les agriculteurs et les agricultrices collectent eux-mêmes leurs données. L'ICoD vise à soutenir les agriculteurs et les agricultrices au niveau local et à déterminer les produits qui peuvent les aider à s'adapter aux conditions existantes. M. Mamo met également l'accent sur la mobilisation des jeunes et des populations locales en général.

En 2026, l'ICoD se concentrera sur « La mobilisation des populations face aux risques d'origine climatique », tels que les inondations et les sécheresses. M. Mamo espère collaborer avec d'autres centres spécialisés de l'EUR-OPA dans le cadre d'activités de sensibilisation. Par exemple, l'une de ces activités pourrait consister à fournir aux écoles/enseignant-es des kits d'apprentissage pour aider les jeunes générations à comprendre les risques liés aux aléas et ainsi assurer la transmission des connaissances. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

Centre universitaire européen sur les biens culturels (CUEBC), Italie

M. Ferrigni présente les activités menées en 2025 par le CUEBC dans le cadre du projet PRoCLaPreND, qui propose une approche complémentaire visant à protéger le patrimoine culturel contre les catastrophes naturelles et à en atténuer les effets. En 2026, le projet se concentrera sur les terrasses de la côte amalfitaine et utilisera l'intelligence artificielle. Les partenaires du projet, qui incluent l'Université de Rome 3 et des associations locales d'agriculteurs et d'agricultrices, élaboreront un ensemble de lignes directrices visant à réduire les risques de catastrophes naturelles dans les paysages en terrasses. [Lien vers la présentation](#)

Initiative relative à la préparation aux catastrophes et à leur prévention en Europe du Sud-Est (DPPI SEE)

M. Rajkovchevski résume les principales activités de l'Initiative. Celle-ci est structurée autour de dix correspondant-es dans dix autorités nationales de protection civile, qui sont toutes membres du Mécanisme de protection civile de l'UE. L'Initiative se concentre sur la prévention et la préparation face aux catastrophes. Parmi ses principales activités figurent l'organisation de deux réunions décisionnelles régionales par an et l'organisation de sept à dix ateliers, séminaires et formations dans le cadre du programme de formation à la gestion des catastrophes.

En 2025, l'Initiative a organisé plusieurs ateliers, exercices, séminaires et formations axés sur le sauvetage en montagne, la préparation inclusive, l'analyse des risques, etc. Des collaborations ont eu lieu avec plusieurs organisations intergouvernementales telles que l'UpM et l'UNDRR. M. Rajkovchevski exprime sa volonté de collaborer avec les centres spécialisés et l'Accord. Il salue les idées et les initiatives visant à renforcer la résilience face aux risques de catastrophes et adresse une invitation à participer à la réunion de l'Initiative qui se tiendra du 14 au 16 avril 2026. [Lien vers la présentation](#) (en anglais)

9. Discussion et adoption du projet de recommandation sur « La prévention et la préparation centrées sur les citoyen·nes face aux risques naturels liés au changement climatique » [AP/CAT\(2025\)01 REC](#)

M. Zyman rappelle le document de travail intitulé « Les obligations étatiques et droits des populations à être protégées des effets graves du réchauffement climatique : concrétisation du droit à un environnement sain et durable face aux risques et menaces de risques naturels », élaboré par Mme Elisabeth Lambert, juriste et directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France), travaillant dans l'unité de recherche DCS. Il rappelle également la discussion du CCP sur ce document de travail lors de la 82^e réunion conjointe du Comité des correspondants permanents et des Directeurs de centres spécialisés qui s'est tenue les 21 et 22 novembre 2024 à Paris. En particulier, M. Zyman souligne la décision du CCP d'étudier la possibilité d'élaborer une recommandation sur les obligations des États et le droit des populations à un environnement sain et durable face aux risques et menaces de risques naturels, qui prendrait en compte la stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement et d'autres documents pertinents.

Prenant en considération la décision du CM du Conseil de l'Europe, prise lors de sa réunion en mai 2025 à Luxembourg, qui a fortement encouragé les États membres à mettre en œuvre sa Recommandation [CM/Rec\(2022\)20](#) sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement, et a chargé ses Délégués d'avancer aussi vite que possible dans leur examen d'un éventuel instrument contraignant ou non contraignant dans ce domaine, il est considéré qu'une recommandation du CCP axée sur « La prévention et la préparation centrées sur les citoyen·nes face aux risques naturels liés au changement climatique » constituerait une contribution appropriée à ce stade.

Le Comité discute de l'amendement au projet proposé par le Luxembourg avant la réunion et l'accepte.

M. Micallef recommande de remplacer « vulnérabilité » par « groupes à haut risque », car le terme « vulnérabilité » est remis en question, dans la mesure où il peut être perçu comme

blâmant la victime. Il est également proposé de reformuler le point 6 afin de permettre à l'Accord de s'adresser aux gouvernements pour vérifier et évaluer l'impact de la recommandation au niveau national, pour partager les bonnes pratiques et informer des revers inhérents. À l'issue du vote, la recommandation est adoptée à l'unanimité, étant entendu que le texte finalisé par le secrétariat sera communiqué à l'ensemble des correspondant-es permanents, y compris celles et ceux qui sont absents à la réunion.

Décision : la recommandation est adoptée.

10. Quinzième réunion ministérielle d'EUR-OPA (printemps 2027, Saint-Marin)

Le 20 mars 2027 marquera le 40^e anniversaire de la Résolution du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe [[Résolution \(87\)2](#)] qui a institué le Groupe de coopération en matière de prévention, de protection et d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs, désormais appelé « Accord EUR-OPA Risques Majeurs ».

M. Zyman rappelle que le CP de Saint-Marin a proposé lors de la dernière réunion du CCP en mai 2025 d'organiser la 15^e session ministérielle de l'Accord EUR-OPA à Saint-Marin à une date proche de l'anniversaire afin de marquer l'événement.

Les CP sont invités à informer leur ministère suffisamment à l'avance pour assurer leur présence en personne à la session. M. Zyman préparera les documents pertinents ainsi que le prochain plan à moyen terme pour l'Accord, en s'appuyant sur les réalisations de celui-ci et en mettant l'accent sur la voie à suivre à la lumière de ses travaux antérieurs. Les documents pertinents seront diffusés d'ici la prochaine réunion en ligne du CCP en avril 2026.

Les CP sont également invités à examiner les recommandations antérieures de l'Accord afin de faire le point et d'examiner comment leur mise en œuvre pourrait être améliorée. M. Zyman invite le Comité à faire part au secrétariat de ses idées d'activités pour les cinq prochaines années avant la fin du mois de décembre.

Mme Holcinger soutient l'idée d'élaborer un questionnaire sur la manière dont les gouvernements ont mis en œuvre les recommandations au fil des ans. Cela permettra également de déterminer la direction dans laquelle l'Accord devra s'engager pour le prochain plan à moyen terme.

11. Questions diverses

Mme Ferreira informe les participant-es de la [40^e Assemblée générale de la Commission sismologique européenne](#) qui se tiendra du 6 au 11 septembre 2026 à Istanbul et qui vise à explorer les derniers développements en matière de sismologie, de recherche sur les

tremblements de terre, de technologie et d'applications. Elle encourage les directeurs et les directrices des centres spécialisés et l'EUR-OPA à participer à l'assemblée.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion des CP se tiendra en ligne dans la semaine du 20 au 24 avril 2026.